

S.A.V. PHOTO 38

Nous pouvons nous charger du **Service Après-Vente** pour les matériels photo et vidéos de toutes les marques suivantes :



Fonctionnement :

- **Matériel en garantie** : pour tous les matériels photo et vidéo encore sous garantie, la réparation est complètement prise en charge par la marque. Ne sont à régler que les frais de port qui sont de 9€ si vous n'avez pas acheté votre matériel dans notre magasin.
- **Matériel hors-garantie** : pour tous les matériels photo et vidéo, un devis permettant de connaître le montant exact de la réparation doit-être établi. Ce devis est payant : 45€*. Il est établi sous réserve d'un démontage complet** du matériel et de la disponibilité des pièces détachées. Une fois le devis en main, vous êtes libre d'accepter ou refuser la réparation. Dans le cas d'un refus, le matériel vous est rendu en l'état d'origine. En cas d'accord, le matériel sera réparé et les frais de devis seront déduits du montant total de la réparation.

**A l'exception des objectifs de la série Luxury de chez Canon et du matériel vidéo Canon et Sony où le montant du devis s'élève à 75€.*

***Dans le cas où le matériel, lors du démontage complet, présentait d'autres pannes ou anomalies, un nouveau devis sera établi et vous sera transmis.*